Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et

du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 45 (1916)

Heft: 13

Rubrik: Chronique scolaire

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 03.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

* *

Nos oiseaux. — Bulletin de la Société romande pour l'étude et la protection des oiseaux, rédaction Alfred Richard, Champ-Bougin, 28, Neuchâtel.

Sommaire du numéro de mai. — Etudes ornithologiques : Le grèbe huppé au lac de Naarden. — A propos du tichodrome. — Le plongeon cat-marin en plumage d'hiver. — Protection : Réserve du Seeland, Pointe à la Bise, Refuge des Grangettes. — L'onagraire sert-elle à l'alimentation du chardonneret ? — Calendrier ornithologique : Oie cendrée. — Les arrivées. — Le chant de la bécassine.

* *

Marie la tresseuse, par Pierre Sciobéret. Collection Le Roman Romand, Nº 17. 60 centimes. Librairie Payot et С^{1е}, Lausanne.

Voici un volume qui contient deux des plus jolies nouvelles de Pierre Sciobéret : Marie la tresseuse et Colin l'armailli.

Le nom de Sciobéret est à peu près inconnu de la génération actuelle. Pourtant ce conteur fribourgeois, mort prématurément en 1876, a laissé une œuvre littéraire remarquable, sinon par l'étendue, du moins par la qualité, œuvre qui mérite d'échapper à l'oubli. Par ses gracieux tableaux de la vie champêtre, par ses pittoresques études de mœurs où, du premier coup, il a si bien réussi, l'auteur de Marie la tresseuse complète à souhait le groupe des conteurs et romanciers romands; il s'est montré pour Fribourg et la Gruyère un peintre aussi fidèle que Louis Favre pour le Jura neuchâtelois et J. et U. Olivier pour les campagnes vaudoises. Rambert voyait en Sciobéret un talent de premier ordre et ne lui marchandait pas ses éloges : « Toute la Suisse française devrait s'intéresser à l'œuvre de Sciobéret comme à une œuvre éminement nationale... Il a mis en littérature la musique du Ranz des vaches, disait-il. C'est une idylle à la fois antique et moderne, héroïque et rustique. Ce que Bitzius a fait pour l'Emmenthal, Sciobéret l'a fait pour la Gruyère avec moins de suite et un succès relativement modeste, mais avec la même fidélité et un bonheur d'inspiration qui ne le cède en rien à celui du conteur bernois. »

Ce jugement du critique vaudois sera ratifié aujourd'hui par tous les amis de la bonne littérature romande et les éditeurs Payot ont été très bien inspirés en faisant une place au conteur fribourgeois dans la bonne collection du Roman Romand. Marie la Tresseuse doit rejoindre dans toutes les bibliothèques de famille, scolaires et publiques, les autres volumes de la série, parmi les meilleurs.

CHRONIQUE SCOLAIRE

Fribourg. — A la suite du rapport présenté et de la discussion intervenue à la réunion de la Société d'éducation, le 18 mai, à Romont, le Comité a décidé de maintenir toutes les conclusions, en complétant comme suit l'art. 9 actuel : « Toutes les branches du programme scolaire concourront

à la lutte contre le mesonge », par cette adjonction : « A cet enseignement occasionnel s'ajouteront des leçons spéciales prévues au programme annuel sous la rubrique Education. » La portée de cette indication est facile à saisir. Le Comité a voulu admettre ainsi non seulement un enseignement occasionnel, très recommandable en lui-même, mais souvent insuffisant lorsqu'il s'agit de laisser une impression profonde faisant naître des convictions et créant la source de bonnes habitudes, mais aussi des entretiens personnels avant pour but de développer dans l'âme de l'enfant l'amour de la vérité, le sentiment de la franchise et de la loyauté, et de donner l'horreur du mensonge et de la duplicité. Comme les inspecteurs scolaires déterminent chaque année un certain nombre de sujets rentrant dans la branche « Education », à laquelle il est consacré chaque semaine une demi-heure dans l'horaire, il sera facile de tenir compte désormais de cette clause dans l'élaboration des programmes.

— Société fribourgeoise d'éducation. — Dans sa dernière séance, le Comité de cette association a constitué son bureau pour l'exercice 1917 comme suit : Président : M. Risse, inspecteur scolaire, Marly ; vice-président : M. Currat, inspecteur scolaire, Morlon ; secrétaire-caissier : M. Ducry, instituteur, Fribourg.

Zarich. — Les présidents des sections cantonales du Lehrerverein se sont réunis le 20 mai à Zurich. La section romande était représentée par MM. Hoffmann et Brandt. A l'ordre du jour figuraient plusieurs questions, parmi lesquelles il faut noter les suivantes :

1º La question des instituteurs sans place actuellement très nombreux. L'association va prendre des mesures pour restreindre le nombre des demandes d'admission aux écoles normales.

2º La question éventuelle d'une caisse de secours, concernant la responsabilité civile. A ce sujet, un projet de statuts avait déjà été élaboré en 1915; mais il n'a pas été adopté par la majorité des sociétaires. La question va être reprise et les études vont être continuées.

Consultés sur l'opportunité d'une caisse-assurance mutuelle contre la maladie, les sociétaires ont répondu affirmativement. Une active propagande va être entreprise en vue de faire aboutir la réalisation de ce projet.

Genève. — Du 15 au 31 juillet 1916, aura lieu à l'Institut Jean-Jacques Rousseau un cours de vacances consacré à l'étude de la psychologie et de la pédagogie expérimentales, de l'enseignement de la langue maternelle et des langues étrangères. Voici le programme :

1. Psychologie et pédagogie expérimentales. — Etude spéciale des méthodes de « mesure de l'intelligence ». Test de Binet, Simon, etc. — Les examens des connaissances scolaires et du vocabulaire des écoliers. Enquêtes et dépouillements. 12 heures. MM. Ed. Claparède, professeur à l'Université, Pierre Bovet, directeur de l'Institut J.-J. Rousseau.

2. Linguistique. — Eléments de phonologie. L'étude des sons et ses applications pratiques. 3 heures. M. Jules Ronjat, docteur ès lettres, privat-docent à l'Université. « La langue dans ses rapports avec la vie du langage. » 8 heures. M. Ch. Bally, professeur à l'Université. « La langue et le mécanisme grammatical. » 6 heures. M. Albert Séchehaye, doct. phil., privat-docent à l'Université.

3. Méthodes d'enseignement. — L'enrichissement du vocabulaire. La composition. La diction. L'initiation littéraire. 8 heures. M. Ed. Vittoz, doct. ès lettres, professeur à l'Institut

Jean-Jacques Rousseau. « L'acquisition des mots dans l'étude des langues étrangères. » 1 heure. M. Ernest Briod, ancien

président de la Société pédagogique romande.

4. Conférences et discussions. — L'enseignement des langues après la guerre (M. Briod). La correction en matière de langage (M. Séchehaye). Grammaire et morale (M. Bovet). La question de la « culture générale » (M. Claparède). L'éducation nationale, etc. (M. Vittoz). L'initiation grammaticale des petits (M. Ronjat), etc. — Droit d'inscription à l'ensemble des cours ci-dessus : 25 fr. La bibliothèque de l'Institut J.-J. Rousseau sera pendant la durée du cours à la disposition des participants. Des excursions en commun et des rencontres familières seront organisées suivant les bonnes traditions des cours de vacances. Les cours ont lieu le matin de 8 à 11 heures et l'après-midi de 5 à 6 heures. L'horaire détaillé sera envoyé au moment de l'inscription définitive. Des cours pratiques, de quatre leçons chacun, pourront être organisés entre autres sur les matières suivantes, si le nombre des inscriptions ad hoc est suffisant (5 fr. par cours): Analyse logique et grammaticale (M. Séchchaye); stylistique française (M. Bally); correction de compositions d'écoliers (M. Vittoz); correction de travaux écrits. Exercices de conversation (pour les membres des cours dont le français ne serait pas la langue); pratique des tests de Binet et Simon (MM. Claparède et Bovet).

France. — D'après les déclarations faites à la Chambre des députés par le ministre de l'Instruction publique, voici le nombre des établissements secondaires et primaires de l'enseignement public et de l'enseignement privé qui ont

été réquisitionnés par l'autorité militaire en totalité ou en partie depuis le début des hostilités et le nombre de ceux qui sont désaffectés encore aujourd'hui, du moins à la date du 21 janvier 1916.

I. Enseignement secondaire. — Il a été réquisitionné 347 établissements secondaires publics sur 528, dont 221 en totalité et 126 en partie. Pour l'enseignement libre, la réquisition a atteint 229 établissements sur 640 qui étaient ouverts en 1913-1914, dont 109 totalement et 120 seulement en partie. Actuellement, 203 établissements d'enseignement public restent occupés totalement et 114 partiellement par des formations sanitaires ou par des cantonnements. De nouveaux efforts sont faits en ce moment par le Ministre de l'Instruction publique, d'accord avec son collègue, M. le sous-Secrétaire d'Etat du service de santé militaire, pour rendre à l'enseignement le plus grand nombre possible d'établissements, et tout fait présumer que des résultats importants seront obtenus d'ici peu de temps sans diminuer les ressources sanitaires. On ne saurait présumer le nombre des établissements d'enseignement libre encore occupés en totalité ou en partie, les restitutions qui ont pu être faites depuis la rentrée l'ayant été sans l'intervention des services de l'Instruction publique.

II. Enseignement primaire. — Ecoles normales. — Au début de la guerre, 150 écoles normales ont été réquisitionnées; 105 sont encore occupées — en totalité 98, ou en partie 7 — par des hôpitaux ou des cantonnements.

Ecoles primaires supérieures. — Au 31 octobre 1914, 178 écoles primaires et supérieures étaient dépossédées de leurs locaux; ce nombre, qui était plus élevé lors de la mobilisation, est aujourd'hui descendu à 155. Ni pour les écoles normales ni pour les écoles primaires supérieures, on ne peut établir de comparaison avec l'enseignement privé, dont les établissements similaires sont considérés soit comme des écoles secondaires, soit comme des écoles primaires élémentaires.

Ecoles primaires élémentaires et écoles maternelles. — Il est impossible de fournir des chiffres pour les départements où se déroulent des opérations militaires : le nombre des écoles occupées varie journellement. Dans les autres départements étaient réquisitionnées au 1^{er} octobre 1914 : 2,031 écoles publiques, 718 écoles privées. Sont encore occupées, à l'heure actuelle, 942 écoles publiques. 485 écoles privées étaient occupées le 31 octobre 1915.

Il est possible que certaines écoles privées aient été

rendues à leur destination, depuis le mois de novembre, sans que le ministre de l'Instruction publique en ait été informé.

AVIS

Les membres du Corps enseignant sont informés que le drapeau de la Société d'Education a été déposé au Musée pédagogique, à Fribourg. — En cas de décès, prière de le réclamer au Secrétaire de la Société.

Caisse de retraite

Les membres de la Caisse de retraite sont convoqués en assemblée générale ordinaire le samedi 8 juillet prochain, à 2 ½ heures, à Fribourg (brasserie Peyer).

TRACTANDA:

1. Constitution du bureau. — 2. Lecture du procèsverbal de la dernière assemblée. — 3. Rapport administratif du Comité. — 4. Approbation des comptes de 1915. — 5. Fixation du chiffre de la cotisation pour 1916. — 6. Nomination de la commission examinatrice des comptes. — 7. Questions éventuelles et propositions individuelles.

Pour le Comité : Ph. Dessarzin, secrétaire.

Société de Secours mutuels

du Corps enseignant fribourgeois

Assemblée générale, samedi 8 juillet, à 1 ½ heures, à la Brasserie Peyer, à Fribourg.

TRACTANDA:

1. Rapport annuel et lecture des comptes. — 2. Rapport des vérificateurs des comptes. — 3. Nomination des censeurs pour l'exercice 1916. — 4. Commentaires sur le rapport annuel. — 5. Propositions éventuelles.